

les *chevaux* ; le *travail*, les *travaux*. (Excepté) *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*.) *Aieul*, *ciel*, *œil*, font au pluriel *aïeux*, *cieux*, *yeux*.

---

## CHAPITRE II.

### SECONDE ESPECE DE MOTS.

*L'Article* le, la, les.

**L'**Article est un petit mot que l'on met devant les noms communs, & qui en fait connoître le genre et le nombre.

Nous n'avons qu'un article *le*, *la*, au singulier ; *les*, au pluriel. *Le* se met devant un nom masculin singulier, *le père* ; *la* se met devant un nom singulier féminin, *la mère* ; *les* se met devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins, *les mères*, *les pères*. Ainsi l'on connoît qu'un nom est du genre masculin, quand on peut mettre *le* devant ce nom : on connoît qu'un nom est du genre féminin quand on peut mettre *la*.

Il y a deux remarques à faire sur l'article.

*Première remarque.* On retranche *e* dans